

COURIR EN BUGEY 2011

Dimanche 18 Septembre 2011

Règlement

Parcours

Le parcours est entièrement balisé (95 % de sentiers et chemins). Sur les rares portions de route, les coureurs sont tenus de respecter le code de la route.

Il est expressément demandé à tous de respecter la nature et de ne jeter aucun emballage sur la totalité du parcours (risque d'exclusion de la course).

Les suiveurs VTT sont interdits.

Sécurité

Elle est assurée par des bénévoles, les Sapeurs Pompiers et un médecin.

Les organisateurs seuls se réservent le droit de prendre toute décision visant à assurer la sécurité des participants et des bénévoles.

Ravitaillement

La course se déroule en semi-autosuffisance.

Ravitaillement 56 km

- Km 16, 28 et 40,5 + eau km 8,7, 36, et 48.

Ravitaillement 28 km

- Km 16 + eau km 8,7 et 23,4

Ravitaillement 16 km

- Km 6,5 et 10,6

Exigences

*L'utilisation d'une ceinture porte-bidon ou d'un camel bag est conseillée pour le 28 km, et **obligatoire pour le 56 km.***

Des pointages seront effectués sur le parcours, toute irrégularité sera éliminatoire.

Le coureur qui abandonne remet son dossard au ravitaillement ou au point d'eau le plus proche. Des véhicules pourront rapatrier les coureurs ayant abandonné.

Départs

- 8 h 00 pour le 56 km
- 8 h 30 pour la randonnée
- 8 h 30 pour le 16 km
- 8 h 45 pour le 28 km

Les organisateurs seuls se réservent le droit d'interpréter le règlement ou de faire connaître, avant le départ, toute modification ou adjonction.

Inscription

Par courrier : renvoyer le bulletin dûment rempli, accompagné de votre chèque de règlement à l'ordre de BELLEY SPORT PEDESTRE adressé avant le 14 Septembre 2011 (cachet de La Poste faisant foi) à Stéphane QUENIN, 285 Avenue Hoff, 01300 BELLEY
Majoration de 2 € le jour de la course.

Désistement : remboursement des frais d'inscription moins 4 € (frais de dossier) uniquement pour les demandes adressées et reçues avant l'épreuve, ayant fait l'objet d'un avis téléphonique ou internet du participant.

Conditions

- Pour les trails de 56 et 28 km, être né en 1991 ou avant.
- Pour le trail de 16 km, à partir de la catégorie Juniors, autorisation parentale pour les mineurs.
- Pour la randonnée de 16 km : autorisation parentale pour les mineurs.

Important : tous les compétiteurs n'ayant pas de licence **FFA** devront systématiquement fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an. Les documents ne seront pas restitués. Aucun certificat médical ne sera délivré sur place. Aucune décharge ne sera acceptée.

Assurance

Une assurance responsabilité civile est souscrite pour cette épreuve.

Retrait des dossards

PC course : Centre Social , Avenue Paul Chastel 01300 BELLEY.

Samedi 17 Septembre dès 17 h 00 et dimanche 18 septembre dès 6 h 30.

Récompenses

NB : les lauréats devront être présents pour les podiums d'arrivée.

- 1 tee-shirt technique à chaque participant + 1 plateau repas servi à l'arrivée pour les 56 et 28 km. Médailles pour les arrivants du 56 km.
- Trails 56 et 28 km : produits locaux aux 3 premiers de chaque catégorie + trophée artisanal au 1^{er} H et 1^{ère} F du 56 km.
- Trail 16 km : coupes, équipement sport aux 3 premiers de chaque catégorie.

Renseignements

- Stéphane QUENIN
Tél : 04 79 81 54 94
Portable : 06 88 93 68 00
E-mail : quenin.stephane@aliceadsl.fr
Site : www.belleysportpedestre.org